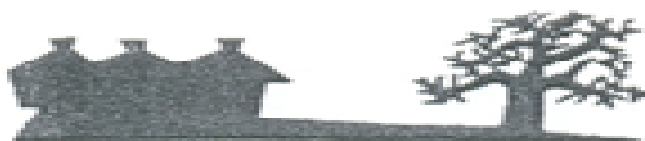


FADEC NORD



**Projet d'Amélioration de la situation socio-économique et
environnementale de la population rurale des Communautés rurales
de Thieppe, Diokoul, Bandaïgne, Ngouran et Thiolom dans le
département de Kébémér**

Projet FOCAD 2011 : Eléments d'évaluation

Dr Bassirou SOUGOUFARA

Dr Alla MANGA

M. Mamadou Eugeune DIONE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Agence canadienne de développement international

ADEC : Association de Développement communautaire

ASUFOR : Association des Usagers du forage

CADL : Centre d'appui du Développement communautaire

DSRP II : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté II

DRS : Défense et Restauration des Sols

FADEC : Fédération des Associations de Développement Communautaire

FOCAD : Fonds d'aide et d'appui au développement

GPF : Groupement de Promotion féminine

MEC : Mutuelle d'épargne et de crédit

ONG : Organisation Non Gouvernementale

SDDR : Service départemental du Développement rural

SI : Solidarité Internationale

Le Projet FOCAD 2011 est porté par le Consortium FADEC Nord/SI. Ce dernier intervient depuis plusieurs années dans dix (10) Collectivités locales des départements de Louga et Kébémér, région de Louga. Ces circonscriptions territoriales sont regroupées en trois (3) zones agro écologiques relativement homogènes. Il s'agit de la zone de Mbaor (Diokoul, Bandaïgne, Thieppe), de la zone de Sagatta (Sagatta, Thiolom, Ngouran) et de la zone de Mbédiène (Mbédiène, Kelle Guèye, Nguidilé et Niomré).

I. Antécédents et Contexte

Durant cette phase d'exécution, le Projet FOCAD 2011 est intervenu dans les collectivités locales de Thieppe, Diokoul, Bandaïgne, Ngouran et Thiolom. L'intervention est multisectorielle et axée sur cinq (5) domaines fondamentaux qui se renforcent mutuellement dans un contexte de promotion rurale avec la participation des populations bénéficiaires (tableau 1).

Le Projet FOCAD 2011 qui fait l'objet de cette évaluation est marqué par la consolidation des acquis du Projet FOCAD 2009. Dans sa mise en œuvre des activités ont été engagées. Elles ont porté sur l'accroissement des rendements agricoles de façon durable, la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, la promotion d'initiatives de développement fondées sur la valorisation de produits agricoles, l'hydraulique villageoise, la sensibilisation et la formation et l'appui aux activités génératrices de revenus en faveur des femmes. Le Projet FOCAD 2011 a fait également l'objet d'une évaluation à mi-parcours en janvier 2014.

Le document de projet intitulé « Amélioration de la situation socio-économique et environnementale de la population rurale des Communautés rurales de Thieppe, Diokoul, Bandaïgne, Ngouran et Thiolom dans le département de Kébémér » comporte dans sa fiche signalétique les annotations suivantes :

- **Durée** : deux (2) ans ;
- **Période d'exécution** : du 1^{er} mars 2012 au 28 février 2014 ;
- **Bailleur** : Gouvernement Autonome Basque ;
- **Coût total du projet** : 776 153,66 €;
- **Apport Gouvernement Autonome Basque** : 593 615,78 €;
- **Apport local** : 182 537,88 €

Tableau 1 : Zone d'intervention du Projet FOCAD 2011

Département de Kébémér	Nombre de CL	Nombre de villages	Superficie en ha	Population
Arrondissement de Ndande	05	314	1 418,784	63 897
Arrondissement de Sagatta	05	276	840,989	61 418

Source : Projet FOCAD 2011, Cellule Suivi-évaluation.

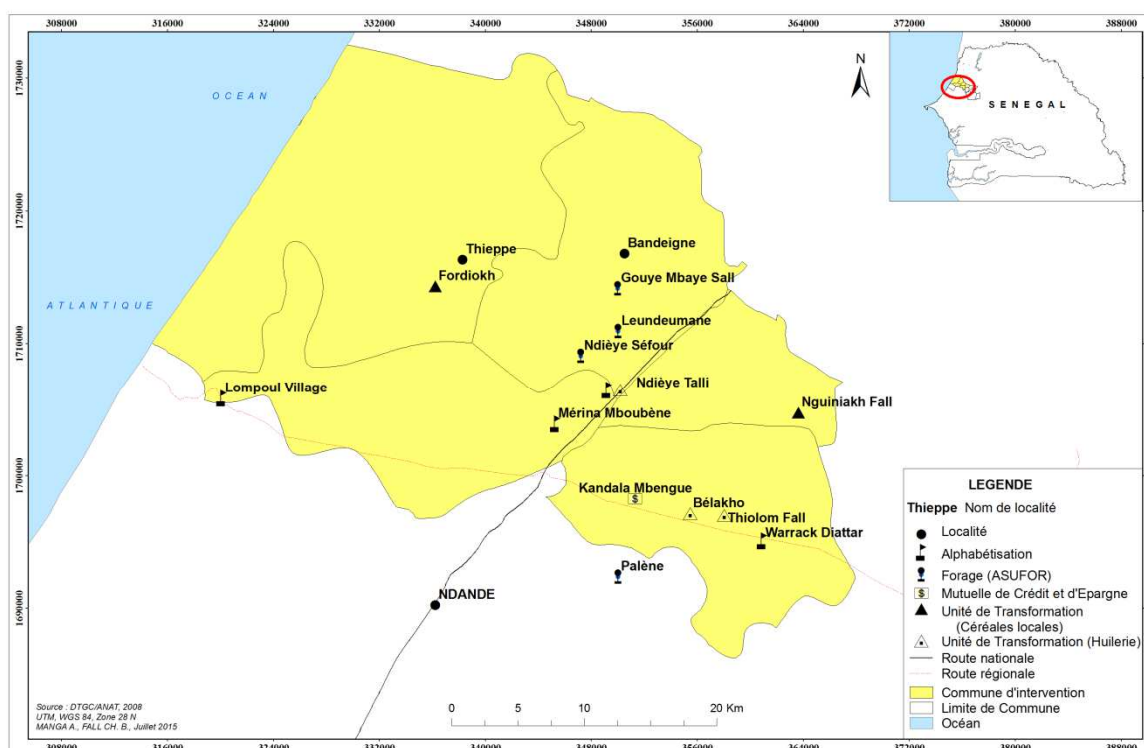
II. Analyse des objectifs et de la formulation du Projet FOCAD 2011

A. Justification

Comme tous les pays du Sahel, le Sénégal est confronté à une dégradation de son environnement. Cela est dû essentiellement aux conditions climatiques instables et à l'utilisation abusive des ressources naturelles par les populations. C'est particulièrement le cas dans le département de Kébémér où les sols dénudés sont soumis à l'érosion provoquant une fragilité écologique du milieu et une vulnérabilité économique des populations qui y vivent.

C'est dans ce contexte que le Consortium FADEC-Nord/SI a initié et mis en œuvre à partir de 2012 le Projet FOCAD 2011. Ce projet s'emploie à soutenir un processus coordonné de développement endogène dans cinq (5) collectivités locales (Carte 1) du département de Kébémér. Il s'engage à répondre au double souci de lutte contre la dégradation continue de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations concernées.

Carte 1 : Zone d'intervention du Projet FOCAD 2011 et localités visités



Pour cela, la SI a sollicité l'appui du Gouvernement Autonome Basque, qui de façon régulière, s'est toujours positionné comme l'un des partenaires les plus engagés dans l'aide au développement local.

B. Objectifs

1. Objectifs de développement et à moyen terme

Le Projet FOCAD 2011 se propose de contribuer efficacement à :

- La lutte contre la désertification, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la mise au point de stratégies d'adaptation pour restaurer les sols dégradés et relever leur niveau organique ;
- La lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations bénéficiaires.

A moyen terme, le Projet vise à apporter une contribution notable au développement de sa zone d'emprise à travers :

- Le redressement de la fertilité des terres faiblement productives et la protection des cultures ;
- L'amélioration qualitative des procédés de transformation artisanale des produits agricoles ;
- L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable ;
- Le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales des populations bénéficiaires en vue de promouvoir des initiatives visant la réduction de la pauvreté et l'impulsion d'un développement local endogène ;
- L'augmentation des moyens financiers des bénéficiaires directs pris individuellement ou organisés et surtout les femmes grâce entre autres, aux revenus générés dans le cadre des micro réalisations soutenues par le crédit ;
- La promotion de l'approche genre dans les programmes de renforcement des capacités pour développer la participation égalitaire des femmes aux processus de décision.

2. Objectifs spécifiques

Pour tendre à terme vers ces objectifs de développement, le Projet FOCAD 2011 s'articule autour de six (6) objectifs immédiats. Pour les réaliser le document de projet a identifié plus d'une vingtaine d'activités regroupées autour de quatre (4) résultats à atteindre auxquels la mission d'évaluation a jugé utile d'ajouter deux (2) autres résultats obtenus. Il s'agit du résultat cinq (5) et du résultat six (6) qui ont fait respectivement l'objet de recrutement (un responsable chargé des enquêtes de perception des populations bénéficiaires sur les initiatives de production induites par le Projet) et d'investissement (installation d'une clôture au SDDR) (tableau 2).

Tableau 2 : Modèle logique des résultats obtenus faisant l'objet d'une évaluation

Objectif global	Objectifs spécifiques (OS)	Résultats (R)	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Conditions critiques/Risques
Promouvoir des initiatives locales développement contribuant à l'émergence de nouvelles formes d'usage des ressources naturelles permettant de réaliser des services environnementaux, de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie et de revenu des populations des collectivités locales de de Thieppe, Diokoul, Bandaigne, Ngouran et Thiolo	OS 1 : Contribuer à l'accroissement des rendements et à l'amélioration de la qualité de la production agricole par l'utilisation d'outils et de procédés appropriés.	R 1 : Une production agricole de qualité en progression.	Augmentation de 15 % des rendements des cultures en arachide et en Niébé et de 20 % des revenus des bénéficiaires directs.	Apprentissage des outils et procédés appropriés maîtrisés et mis en œuvre.	- Aléas climatiques - Vulnérabilité des espèces végétales cultivées.
	OS 2 : Améliorer les procédés de transformation artisanale des produits agricoles	R 2 : Mise en place de plateformes céréalières et d'unités de transformation de l'huile d'arachide au niveau des sites programmés effective	- Performance de production agricole des sites d'installation avérée et déterminée. - Prise en compte du principe d'équité et de la considération genre dans la mise en place des comités de gestion. - Un environnement favorable à la création de huit (8) emplois permanents et de vingt (20) saisonniers dopé eu égard aux investissements.	- Construction de hangars - Installation des équipements - Capacités technique et institutionnelle des comités de gestion renforcées	- Aléas climatiques - Absence de collaboration avec les Collectivités locales concernées - Faible capacitation des Comités de gestion
	OS 3 : Contribuer au relèvement du taux d'accès à l'eau potable pour le développement souhaité des activités agroforestières	R 3 : l'offre et le taux d'accès à l'eau potable améliorés	- Réhabilitation d'une (1) infrastructure hydraulique villageoise non fonctionnelle - Création de deux (2) nouvelles infrastructures hydrauliques villageoises - Extension du réseau d'adduction d'eau sur huit (8) km pour desservir les zones mal alimentées	- Taux d'accès en eau potable en progression - Attitudes faisant obstacle à l'épanouissement des femmes levées - Redynamisation du maraîchage	- Dysfonctionnement des ASUFOR

	<p>OS 4 : Développer les capacités d'auto promotion des bénéficiaires directs pour mieux exercer leur leadership</p>	<p>R 4 : Les capacités techniques et organisationnelles et l'entrepreneurship des bénéficiaires directs consolidant et valorisant le leadership des femmes renforcées</p>	<p>- Modules de formation axés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation fonctionnelle - Agroforesterie (CES/DRS, RNA) - Gestion d'une exploitation horticole - Genre et dynamique organisationnelle - Capacitation des comités de gestion élaborés et mis en œuvre 	<p>- Rapports de formation des bénéficiaires</p> <p>- Liste des bénéficiaires</p>	<p>- Apprentissage incomplet</p> <p>- Relâchement</p> <p>- Manque de moyens</p>
	<p>OS 5 : Mise en place d'une cellule de Suivi évaluation des activités planifiées par le projet et initiées par les populations bénéficiaires</p>	<p>R 5 : Des outils de suivi évaluation simples et pertinents élaborés et disponibles</p>	<p>- Fiches d'enquêtes</p> <p>- Fiches de suivi des activités mise en œuvre</p>	<p>- Rapports d'activités</p> <p>- Rapports d'évaluation à mi-parcours</p>	<p>- Absence de données référentielles</p>
	<p>OS 6 : Développer un partenariat avec les structures techniques d'appui déconcentrées</p>	<p>R 6 : Un cadre de partenariat avec les structures techniques d'appui déconcentrées défini et renforcé</p>	<p>- Appui institutionnel</p> <p>- Accompagnement et encadrement des bénéficiaires directs du Projet</p>	<p>- Rapports de formation</p> <p>- Rapports d'activités</p>	<p>- Absence de diagnostic institutionnel</p>

2.1. Objectifs spécifiques 1, 2, 3 et 4

Les activités et les résultats contribuant à réaliser ces objectifs se renforcent mutuellement et peuvent être regroupés suivant trois (3) axes :

- Un axe méthodologique concernant les approches participatives dont l'essentiel des activités sont centrées sur l'information, la sensibilisation et l'alphabétisation fonctionnelle (Photos 1 et 2) ;
- Un axe regroupant la gestion durable des ressources naturelles articulée autour de l'agroforesterie (actions de CES/DRS et régénération naturelle assistée) et la mise en place d'outils et de procédés appropriés visant la promotion d'une agriculture intégrée saine et durable ;
- Un axe regroupant les activités à rentabilité financière rapide (plateforme céréalière, unités de transformation de l'arachide) ou à caractère social (genre et dynamique organisationnelle). Ces activités dites « d'accompagnement » s'inscrivent dans un contexte de développement local à l'échelle des villages en complément/synergie d'actions à caractère socio-économique favorables au développement humain (eau potable, augmentation des revenus à travers diverses micro réalisations).

D'une manière générale, chaque activité déroulée sur le terrain a fait l'objet d'une sensibilisation et d'un accompagnement fondés sur la mise en place de sessions de formation pour accroître les capacités des bénéficiaires directs.



Photo 1 : Rencontre de la mission avec une classe d'alphabétisation à Mérina Mboubène



Photo 2 : Rencontre de la mission avec une classe d'alphabétisation à Ndièye Ndiarno

2.2. Objectif spécifique 5 : la mise en place d'un système de suivi évaluation

Il s'agit d'un système interne au projet pour suivre la mise en œuvre des activités déroulées, mesurer les effets et apprécier les impacts. Ce système interne de suivi évaluation semble lié à la durée de vie du projet. Des effets durables sont à attendre par rapport à l'intérêt et aux capacités accrues des bénéficiaires directs du projet.

2.3. Objectif spécifique 6 : le renforcement du partenariat avec les structures techniques d'appui déconcentrées

En tant que mesures d'accompagnement incontournables aux processus d'amélioration des connaissances indispensables à une bonne gestion des activités à entreprendre, le renforcement du partenariat avec les structures techniques d'appui déconcentrées procède d'une démarche qui anticipe les écueils et garantit le succès dans la conduite des activités.

3. Commentaires sur les Objectifs

3.1. Quantification des objectifs

Il est à noter que les objectifs fixés ne sont pas quantifiés. Cependant, les activités qui ont produit les résultats obtenus le sont et deux cas sont à distinguer du point de vue de l'évaluation.

- Pour certaines activités, le projet a la maîtrise de leur réalisation. C'est le cas des différentes sessions de formation portant sur l'ensemble des axes d'intervention, les plateformes céréalières et l'accès au crédit ;
- Pour d'autres activités telles que la mise en place des unités de transformation de l'arachide et l'accès à l'eau potable, leur réalisation relèvent de la volonté des populations de s'engager ou de ne pas s'engager.

Pour le premier cas, la relation entre les projections initiales et les réalisations effectives est un indicateur d'efficacité du projet ou de sa bonne préparation (en accordant les objectifs aux moyens). Pour le second cas, le constat des réalisations est une indication sur la pertinence de l'intervention (réponses adaptées aux problèmes et aux demandes des bénéficiaires directs).

4. Intervention dans le département de Kébémér

Dans le département de Kébémér, seules les collectivités locales de Thieppe, Diokoul, Bandaïgne, Ngouran et Thiolom sont concernées et les interventions ont porté sur :

- (i) L'accroissement des superficies cultivées de façon durable et l'amélioration d'une agriculture saine moins dépendante des ressources en eau ;

- (ii) L'amélioration des procédés de transformation artisanale des produits agricoles ;
- (iii) La formation et l'appui aux activités génératrices de revenus ;
- (iv) L'amélioration de l'accès à l'eau et des infrastructures hydrauliques villageoises ;
- (v) Le renforcement du partenariat avec les structures techniques d'appui déconcentrées.

La particularité de ce projet se situe dans son itinéraire technique basé sur une approche articulée autour du triptyque : **Gestion des Ressources Naturelles-Amélioration des Pratiques Culturelles-Promotion d'initiatives de développement** qui s'est construite progressivement de manière itérative et interactive depuis le Projet FOCAD 2009.

5. Conclusion sur la préparation du Projet FOCAD 2011 et sur ses objectifs

Parmi les six (6) objectifs spécifiques, ce sont les objectifs 1, 2, 3, 4 qui sont au cœur des interventions couvertes par la phase de réalisation du Projet, les autres (5 et 6) étant « subsidiaires ». D'une manière générale, les objectifs apparaissent cohérents et correspondent aux orientations stratégiques du DSRP II.

La mission considère que le document de Projet FOCAD 2011 a été bien préparé, qu'il est clair mais n'a pas manqué de souffrir de contraintes liées aux lenteurs dans sa mise en œuvre. Ce point de vue correspond d'ailleurs à celui de la mission d'évaluation à mi-parcours réalisée en janvier 2014.

III. Analyse de la mise en œuvre

A. Budget et Dépenses

1. Budget

Le budget local représente 182 537,88 € soit 23,5 % du coût total du projet (tableau 3). Il prend en compte l'achat de matériels agricoles, d'équipements hydrauliques et la construction des hangars abritant les plateformes céréalières et les unités de transformation.

La contribution du Gouvernement Autonome Basque s'élève à 593 615,78 € et prend en compte l'ensemble des coûts directs.

Tableau 3 : Répartition des contributions basques et locales en coûts directs et coûts indirects

CONCEPTO	SUBVENCION APROBADA*	GASTOS REALIZADOS EN EL PERIODO 3			TOTAL	GASTOS REALIZADOS DESDE EL INICIO			TOTAL	Grado ejecución
		En la C.A.P.V.	En el país de ejecución			En la C.A.P.V.	En el país de ejecución			
	EURO	EURO	Divisa Intermedia	Divisa Local	EUROS equivalentes	EURO	Divisa Intermedia	Divisa Local	EUROS equivalentes	%
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)	(H)	(I)	(J)
COSTES DIRECTOS										
Compra de terreno o edificios	11 433,68			0,00	0,00			7 500 000,00	11 436,32	100,02%
Construcción de edificios	267 886,46			62 452 270,00	95 229,86			172 896 560,00	263 639,98	98,41%
Compra y transporte de equipos y materiales	169 807,76			47 626 238,00	72 622,50			102 734 466,00	156 653,85	92,25%
Costes de personal local	80 319,25			0,00	0,00			54 819 699,00	83 591,39	104,07%
Costes de personal expatriado	75 558,80			0,00	0,00	54 010,33			54 010,33	71,48%
Costes de adiestramiento y formación	27 121,44			3 340 500,00	5 093,74			16 114 775,00	24 572,49	90,60%
Fondo Rotativo	32 448,77			1 285 000,00	1 959,42			21 285 000,00	32 456,27	100,02%
Costes de funcionamiento	73 167,22			6 261 343,00	9 547,56	180,00		47 674 686,00	72 876,37	99,60%
Costes de evaluación	5 000,00			1 483 300,00	2 261,80			1 483 300,00	2 261,80	45,24%
TOTAL COSTES DIRECTOS	742 743,38	0,00	0,00	122 448 651,00	186 714,87	54 100,33	0,00	424 508 486,00	701 408,79	94,43%
TOTAL COSTES INDIRECTOS	33 410,28	8 398,86			8 398,86	31 550,26			31 550,26	94,43%
TOTAL GENERAL	776 153,66	8 398,86	0,00	122 448 651,00	195 113,73	85 650,59	0,00	424 508 486,00	732 959,05	94,43%

2. Exécution financière

A la date du 30 juin 2015, le budget a été exécuté à hauteur de 94,43 %. Le reliquat d'un montant de 41 334,59 €, soit 05,57 % du budget initial, fait l'objet d'une prévision de dépense pour couvrir les activités en queue de finition jusqu'à la clôture du Projet FOCAD 2011. L'analyse des dépenses montre que le personnel local représente 104,07 % alors que les équipements (investissement dans les terroirs et matériels d'appui) ne représentent que 95,33%. En d'autres termes, l'incidence d'investissement fixe du Projet est élevée si l'on considère l'échelle de planification qu'est le village qui, sur le plan des moyens, ne peut être un partenaire ressource pour reproduire ou perpétuer les actions initiées par le Projet. D'où la nécessité de planifier les activités à l'échelle de la Collectivité locale.

B. Activités et Résultats

1. Eléments de clarification

Une élucidation des termes usités comme résultats, impacts et effets a paru utile à la mission d'évaluation avant d'aborder l'évaluation proprement dite des résultats.

« Les résultats mesurent l'efficacité d'une intervention, le degré d'atteinte des objectifs fixés et les réalisations par rapport aux prévisions ».

« L'impact doit démontrer l'efficacité d'une intervention, ses retombées dans le milieu et la capacité de produire les effets escomptés ».

« Les effets du projet une fois recensés, il sera possible d'apporter les recommandations qui s'imposent »¹.

Il est apparu pertinent à la mission d'évaluation de présenter la réalisation des activités suivant les six (6) résultats attendus tout en procédant à leur analyse.

2. Résultats relatifs à l'objectif spécifique 1

Les activités liées à ce résultat portent sur une contribution du Projet à la réduction de la vulnérabilité des systèmes de production agricole de sa zone d'emprise dans un contexte de variabilité climatique. Pour réaliser ces résultats, le Projet a mis en place un système de veille fondé sur la production et la diffusion, d'informations relatives au déroulement de la campagne hivernale et l'état des cultures. Ces informations concernent :

¹ ACDI, Blais Mc Neil et Associés, juin 1991, plan d'aménagement forestier de la zone d'intervention du projet de foresterie rurale de Kolda, 361 p.

- La description de la pluviométrie et de son positionnement par rapport aux moyennes antérieures ;
- L'état de démarrage des cultures : date/ périodes de semis, ressemis ;
- Les états hydriques des cultures pour déceler les périodes défavorables ;
- Les aléas et problèmes observés sur le terrain en particulier ceux dus aux ennemis et maladies des cultures.

Le Projet a également développé une série de formation pour accroître les capacités des populations bénéficiaires. Ces formations qui se sont inscrites dans le cadre d'échanges permanents entre techniciens et bénéficiaires directs ont porté sur :

- Le compostage et les amendements organiques des sols ;
- Les techniques de pépinière, de stockage et de commercialisation des produits maraîchers ;
- L'apprentissage dans l'usage des kits de protection phytosanitaires en cas d'attaques de parasites localisées.

Aussi, lorsque l'hivernage enregistre des invasions de parasites le Projet est toujours intervenu en prenant les dispositions nécessaires pour procéder à des traitements curatifs de grande envergure.

Vue l'importance des activités de formation dispensées liées à l'utilisation des kits de protection phytosanitaires (au total 77 à raison de 2 au maximum par village) répartis entre les cinq (5) collectivités locales concernées par le Projet (Annexe 1) pour circonscrire le parasitisme accru des cultures, la mission considère que ce résultat est atteint. Elle recommande l'augmentation du nombre de kits de protection par localité.

3. Résultats relatifs à l'objectif spécifique 2

La zone d'intervention du Projet a connu, comme résultante du régime des pluies, un abaissement significatif de la nappe phréatique provoquant l'assèchement des puits de certains villages encadrés et la diminution des rendements des forages. Ce manque d'eau suffisante pour satisfaire les besoins les plus fondamentaux et/ou entretenir les pépinières ou périmètres maraichers constitue un facteur limitant pour le développement souhaité des activités agroforestières.

Pour tenir compte de cette situation, le Projet s'est investi dans l'amélioration à l'accès à l'eau potable :

- (i) en procédant à l'extension du réseau d'adduction d'eau du forage de Ndièye Séfour pour desservir les villages de Gouye Mbaye Sall sur six (6) km et Leundeman sur deux (2) km ;
- (ii) en réhabilitant le forage de Ngoumbala par la construction d'un château d'eau de 50 m³ et de 15 m sous radier et l'installation d'un système d'exhaure électrique en remplacement du pompage thermique ;
- (iii) et enfin en créant deux (2) nouveaux châteaux d'eau, un à Kandala Mbengue (Photo 3) et un à Palène Fall (Photo 4).

Si la réalisation de ces ouvrages hydrauliques demeure effective, l'opérationnalité des châteaux d'eau de Kandala Mbengue et Ngoumbala reste une nécessité impérieuse par défaut de raccordement au réseau électrique. En direction des membres des bureaux des ASUFOR de Ndièye Séfour et de Palène Fall/Ndiagne, la mission d'évaluation a pu constater leur engagement et leur détermination dans la gestion, l'approvisionnement et la préservation de la ressource eau qui est un bien collectif.



Photo 3 : Forage de Kandala Mbengue non fonctionnel **Photo 4 :** Forage fonctionnel de Palène Fall

Les questions embarrassantes entourant la tarification de l'eau (250 F CFA/m³ pour les besoins de la consommation domestique et 200 F CFA/m³ pour la relance, le développement et la diversification agricole) ont été soulevées tout comme le besoin de renforcement des capacités des conducteurs pour accroître leurs compétences dans la gestion de l'outil de production et l'offre de services.

L'impression générale de la mission concernant la réalisation de ce résultat est positive.

4. Résultats relatifs à l'objectif spécifique 3

Le projet a été actif dans les appuis apportés aux Groupements de Promotion Féminine (GPF) et aux Groupements d'Intérêt Economique (GIE) à travers la mise en place de plateformes céréalières dans les villages de Djiniakh Fall et Fordiokh et d'unités de transformation de l'arachide à Belakho (Thiolom) et à Ndièye Talli sur l'hinterland Bangaïgne-Ngouran (Photo 5).



Photo 5 : A. Tritrateur moderne d'huile d'arachide à Belakho et **B.** Moulin à mil à Djiniakh Fall

Sur le terrain, la mission a constaté que les infrastructures devant abriter les plateformes céréalières et les unités de transformation sont réalisées. Dans la chronologie de son intervention, le Projet a procédé d'abord à l'équipement de toutes les plateformes céréalières chacune recevant un (1) moulin à mil, une (1) décortiqueuse à mil, un (1) grilloir à café et un (1) tritrateur pour la patte d'arachide. Concernant l'état de marche des appareils, à Djiniakh Fall, la décortiqueuse est en panne, seul le moulin à mil est opérationnel ; le grilloir à café et le tritrateur n'ont pas encore fonctionné faute de n'avoir pas été raccordés au réseau électrique. A Fordiokh, de tous les équipements seul le tritrateur pour la patte d'arachide ne fonctionne pas pour les mêmes raisons évoquées précédemment.

S'agissant des unités de transformation pour l'arachide, l'intervention du Projet est plutôt restée timide et semble obéir à une installation en cascade. Des trois (3) unités de transformation de l'arachide planifiées par le Projet, seule l'unité de Bélakho a fait l'objet d'une installation effective et d'un test de démonstration dès la réception des équipements de traitement de l'huile d'arachide.

Parallèlement, le Projet a organisé des sessions de formation au profit des comités de gestion en charge des plateformes céréalières et de l'unité de transformation de l'arachide à Bélakho.

L'objectif poursuivi était le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des membres desdits Comités de gestion et de leur faire saisir l'opportunité qui s'attache au renouvellement de l'outil de production par une épargne interne forcée.

La mission considère que ce résultat est partiellement atteint.

5. Résultats relatifs à l'objectif spécifique 4

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de revenus des bénéficiaires directs, le Projet a organisé plusieurs sessions de formation le plus souvent au profit des femmes. L'objectif visé, à travers ces formations, est de développer leurs capacités à se prendre en charge, en genre et dynamique organisationnelle et de les initier aux éléments de base d'une gestion financière et comptable simplifiée. En outre, le Projet a facilité aux bénéficiaires directs l'accès au crédit en logeant à la Mutuelle d'Épargne et de Crédit (MEC) FADEC/Ndiambour un fonds de garanti de 25 000 000 F CFA et à la MEC de Kandala Mbengue (Photo 6) un fonds de 1 000 000 F CFA. Le fonds logé à la MEC FADEC/Ndiambour a fonctionné et a permis à 79 bénéficiaires (45 femmes, 20 hommes et 14 groupements) de soutenir les activités suivantes :

• Maraichage	12 700 000 F CFA	soit 51 %
• Elevage	5 150 000 F CFA	soit 21 %
• Campagne hivernale	2 500 000 F CFA	soit 11 %
• Aviculture	2 400 000 F CFA	soit 9 %
• Commerce	2 100 000 F CFA	soit 8 %



Photo 6 : Mutuelle d'Épargne et de Crédit de Kandala Mbengue

Le fonds alloué à la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de Kandala Mbengue est destiné à développer des activités à revenu financier rapide. Depuis 2012, ce fonds a fait cinq (5) rotations avec un taux d'intérêt de 2 % mensuel (tableau 4).

Tableau 4 : Situation de la rotation du fonds alloué à la MEC de Kandala Mbengue en F CFA

Date	Fonds de Crédit	Période	Intérêt généré	Solde Crédit
26/06/2012	1 000 000	-	-	1 000 000
31/12/2012		6 mois	120 000	1 120 000
01/01/2013	1 120 000	-	-	1 120 000
31/12/2013	-	12 mois	268 800	1 388 800
01/01/2014	1 388 800	-	-	1 388 800
31/12/2014		12 mois	333 312	1 722 112
01/01/2015	1 722 112	-	-	1 722 112
31/05/2015	-	5 mois	172 211	1 894 323

L'impression générale de la mission concernant la réalisation du résultat 4 est très positive. La mission considère que ce résultat est atteint et que le Projet a effectivement développé de façon significative les capacités des populations bénéficiaires à se prendre en charge. Cependant, les taux de recouvrement sur les encours de crédit restent faibles.

6. Résultats relatifs à l'objectif spécifique 5

Afin de pouvoir évaluer à l'interne les résultats de ses interventions, le Projet s'est donné les moyens de mener à bien cette tâche en instituant une cellule de suivi-évaluation. Son mandat consiste à dresser périodiquement un bilan diagnostic et au besoin réajuster certaines interventions inadaptées.

La mission a constaté que le dispositif interne de suivi-évaluation du projet fonctionne et renseigne au sujet des activités déroulées. Cependant, pas une seule fois la cellule de suivi-évaluation n'a assisté les bénéficiaires directs à conduire une auto évaluation sur des activités qu'ils ont déjà menées et bouclées. Par exemple, les évaluations pédagogiques (Annexe 2) indiquent, toutes, le bon déroulement des classes d'alphabétisation et des diverses sessions de formation et pour chacune d'elles le profil est tiré. Mais, il y a pas/peu d'informations sur les effets des séances de formation. Ces formations ont-elles été utiles ? Les bénéficiaires considèrent-ils qu'ils sont capables d'exécuter les fonctions ou tâches pour lesquelles ils ont été formés ? Autant de questions auxquelles la mission n'a pas pu avoir de réponses en dehors de ses propres investigations.

La mission considère que ce résultat n'est que partiellement atteint et qu'en direction des bénéficiaires, les actions de suivi sont restées timides.

7. Résultats relatifs à l'objectif spécifique 6

Pour dérouler ses activités planifiées, le Projet FOCAD 2011 avait besoin d'aller vers les différents partenaires pour leur réalisation dans le court terme mais aussi pour leur pérennisation au-delà de l'existence physique du Consortium FADEC Nord/SI. S'agissant des Structures techniques d'appui déconcentrées, le Projet a développé un partenariat articulé autour de programmes concertés visant le renforcement des capacités des acteurs concernés. Et à ce titre, la moisson des résultats obtenus dans l'agroforesterie et dans les formations dispensées en démontre le bien-fondé. L'appui technique et financier découlant de ce partenariat (réparation de véhicules, réalisation d'une clôture) a permis au Projet d'atteindre ses objectifs spécifiques.

En direction des Collectivités locales sur lesquelles le Projet comptait et voulait s'appuyer pour l'accomplissement de certaines tâches, les attentes ont été pour la plupart déçues. Ces dernières ont tout le temps cru en la capacité du Projet à financer des activités à leur profit. Il s'y ajoute que dans la continuité de certaines activités entamées par le Projet, leur prise en compte dans les budgets des Collectivités locales même si elle est acquise dans le principe et les inscriptions faites, le niveau de mobilisation effective des fonds reste faible. Ce qui constitue une limite dans l'appropriation des *success story* du Projet ou dans l'opérationnalisation d'équipements mis en place par le Projet.

La mission considère que ce résultat est atteint et qu'en direction des Collectivités locales, leur implication dans les interventions du Projet demeure encore faible.

IV. Evaluation des résultats

A. Effets et impacts

Mise à part la mission d'évaluation à mi-parcours en janvier 2014, le Projet n'a conduit aucune étude afin d'apprécier les effets et impacts des activités déroulées jusqu'à terme.

Après les visites de courtoisie aux Sous-Préfets de Ndande et de Sagatta Ngueth, la mission a visité les douze (12) villages répertoriés dans le programme de visite de terrain (Annexe 3). Il s'agit :

- Collectivité locale de Bandaigne, quatre (4) villages ;

- Collectivité locale de Ngouran, un (1) village ;
- Collectivité locale de Diokoul, deux (2) villages ;
- Collectivité locale de Thiolom, quatre (4) villages ;
- Collectivité locale de Thieppe, un (1) village.

L'évaluation des effets et impacts des résultats du Projet a été examinée de la manière suivante :

1. Sur le plan du développement des capacités d'autopromotion des bénéficiaires directs

Dans tous les villages visités, les acteurs concernés ont reconnu qu'ils sont suffisamment formés et capables de poursuivre les activités entreprises sauf que parfois les moyens leur font défaut. D'une manière générale, la mission a constaté que l'effet des interventions du Projet en matière de promotion locale est positif. Cet accroissement des capacités des bénéficiaires directs hommes et femmes à s'organiser, à se prendre en charge et à mettre en relation avec l'alphabétisation et l'organisation des formations ainsi qu'aux appuis et conseils que l'équipe du Projet et les Structures techniques d'appui déconcentrées ont constamment prodigués.

2. Sur le plan de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles

Les activités de formation en agroforesterie (RNA, CES/DRS) ont incontestablement des effets positifs sur l'environnement. Le Projet a réussi à susciter un intérêt auprès des bénéficiaires directs au point de faire valoir leurs perceptions spécifiques des problèmes liés à la gestion durable des ressources naturelles dans les zones dont ils relèvent et/ou de prendre position par rapport aux initiatives intégrant des objectifs de développement et de régénération de l'environnement.

3. Sur le paysage agraire/milieu culturel

Dans la zone d'emprise du Projet, la production agricole découlant de l'agriculture sèche intimement liée à la pluviométrie a un caractère conjoncturel renforcé par des facteurs stables défavorables (exiguïté des surfaces cultivées, sous-équipement, etc.). L'atténuation de ces contraintes passe nécessairement par l'optimisation des systèmes productifs. D'où la nécessité d'organiser une démarche visant à évaluer et quantifier les changements d'état et la modification du milieu rural induite par les interventions dues à l'homme et/ou aux perturbations naturelles. C'est pourquoi les outils et procédés pratiques et simples enseignés, permettant l'augmentation des rendements et l'amélioration de la qualité de la production agricole, doivent encore faire l'objet de suivi et d'études d'impacts pour en apprécier l'efficacité et être retenus en exemple démonstratif.

4. Sur les activités génératrices de revenus ou à caractère socio-économique

La mission a constaté que les ASUFOR et les plateformes céréalières ont procuré des revenus substantiels. De même que le micro crédit FADEC/Kandala Mbengue a généré un bénéfice intéressant au bout de cinq (5) rotations. L'épargne liée aux revenus tirés des activités financées par le Projet devrait permettre aux bénéficiaires directs de constituer des fonds propres. Cela présente l'avantage de mobiliser l'apport personnel pour pouvoir bénéficier d'un crédit auprès d'une institution bancaire à caractère mutualiste.

5. Sur l'hydraulique villageoise

L'accès à l'eau potable est une contribution significative du Projet à l'appui au développement local. Cette appréciation est portée sur le Projet FOCAD 2011 qui dans ses réalisations a participé à l'amélioration de l'hydraulique villageoise dans les zones non desservies² ou mal alimentées³. La réussite de cette intervention a eu des effets positifs sur les ménages agricoles dans la relance des activités maraichères (Photo 7) et sur la réduction du travail pénible pour les femmes. L'effet positif de cette intervention contribuant à l'amélioration de l'accès à l'eau potable ne doit en aucun cas être terni par les problèmes de maintenance et d'entretien des infrastructures dont la gestion revient aux comités de gestion des ASUFOR sous la houlette du Ministère en charge de l'hydraulique.

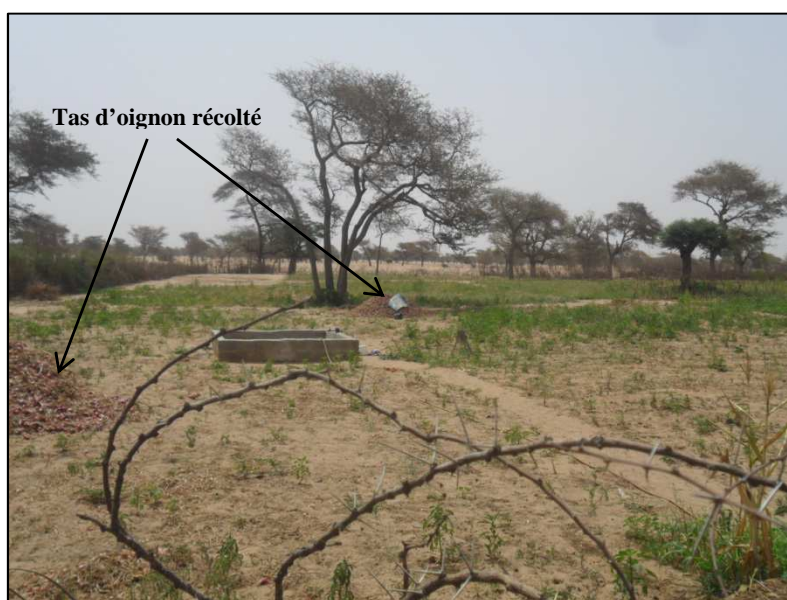


Photo 7 : Parcelle maraichère implantée à côté du forage de Palène Fall

6. Sur le renforcement du partenariat

² Ce sont les zones qui n'ont pas encore accès à l'eau potable par un réseau d'adduction.

³ Ce sont les zones qui bénéficient de forages, mais dont les rendements sont insuffisants.

Le travail en partenariat est possible quand l'environnement institutionnel y est favorable. Le Projet FOCAD 2011 durant sa phase d'exécution a montré comment les Structures techniques d'appui déconcentrées spécialisées pouvaient se retrouver autour d'une approche solidaire en précisant pour chacune d'elle le rôle attendu et ses attentes dans l'exécution et le suivi des activités.

En direction des autorités administratives, ce qu'il faut retenir c'est l'absence ou la timidité d'un partenariat établi qu'il est urgent de corriger pour lever les incertitudes qui peuvent planent autour de certaines activités du Projet dans leur mise en œuvre.

B. Equité et considération de genre : mise en œuvre et résultats

La zone d'intervention du Projet FOCAD 2011 connaît depuis ses dernières années une pluviométrie irrégulière et mal répartie à laquelle se greffe un parasitisme accru des cultures. Il en a résulté des productions agricoles déficitaires. La conséquence immédiate est le départ en exode rural des hommes, ce qui a contribué aux relations de partenariat avec les femmes organisées pour la plupart en groupements de promotion féminine (GPF).

Pour mieux tenir compte de cette situation, le Consortium FADEC-Nord/SI a initié des activités à finalité économique et introduit l'approche « genre et développement » qui a pris en compte non seulement les femmes mais aussi les relations qu'elles entretiennent avec les hommes pour une implication dans les prises de décision les concernant. Les Comités de gestion des plateformes céréalières, les ASUFOR et la FADEC/MEC de Kandala Mbengue illustrent parfaitement ce cas.

C. Facteurs ayant influencé sur les résultats du Projet

1. Facteurs négatifs

- L'appropriation foncière est une contrainte à la participation épanouie des femmes en particulier. En effet, il arrive parfois que ces dernières jouissent des droits d'usage mais n'ont aucun pouvoir de décision sur les terres exploitées ; ce qui les pousse à préférer des investissements générateurs de revenus à court terme à ceux à long terme dans leur choix d'activités agricoles ;
- Le fort pourcentage d'analphabétisme est à la base de certaines difficultés que rencontrent les bénéficiaires directs dans la maîtrise et l'appropriation des outils et paquets techniques développés ;
- Les difficultés de financement de certaines micro réalisations.

2. Facteurs positifs

- Le Projet FOCAD 2011 a bénéficié des acquis du Projet FOCAD 2009 pour sa mise en œuvre et son intervention sur le terrain ;
- La bonne préparation du Projet FOCAD 2011 ;
- Le dynamisme de l'équipe de direction et la bonne tenue des finances du Projet (le projet n'a pas connu de problème de trésorerie) ;
- Une méthode d'intervention fondée sur l'approche participative.

V. Conclusion et recommandations

Au terme de cette analyse conduite au cours de cette mission d'évaluation, une appréciation globale peut être portée sur le degré de réalisation des objectifs immédiats. Il est également possible de préciser les acquis et limites du Projet FOCAD 2011 et sur cette base, formuler des recommandations.

A. Niveau de réalisation des objectifs spécifiques

La mission considère que l'analyse de la réalisation des activités suivant les six (6) résultats obtenus répond déjà à l'appréciation portée sur le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques. Ces derniers étant en grande partie réalisés, il est possible d'affirmer que le Projet a correctement cheminé vers son objectif de développement de lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

B. Les acquis et enseignements du Projet FOCAD 2011

Au regard de la mission, les principaux acquis et enseignements à retenir du Projet sont les suivants :

- Les méthodes participatives et de gestion des terroirs mises en œuvre par le Projet sont pertinentes et ont procuré de bons résultats. Les acteurs concernés qui y sont engagés disent vouloir continuer ;
- L'approche de « développement local » articulant les activités en relation avec la gestion des ressources naturelles à d'autres à caractère socio-économique est rassurante et permet de garantir la complémentarité dans les actions ;
- L'initiation aux innovations techniques et technologiques à travers la transformation et la valorisation des produits agricoles dans l'optique d'améliorer les procédés de conservation, de transformation et d'emballage ;

- L'amélioration du taux d'accès à l'eau potable à travers l'extension et l'augmentation des rendements des points d'eau de la zone d'emprise du Projet ;
- Le dépôt d'un fonds à la FADEC/MEC de Kandala Mbengue a facilité l'accès initial au crédit en particulier aux acteurs concernés les plus démunis.

C. Les limites du Projet FOCAD 2011

Si l'appropriation des actions engagées semble assurée du fait de la maîtrise par les bénéficiaires des techniques et modes d'organisation, la mission a relevé des difficultés liées à la stratégie de mise en œuvre et au financement des micro réalisations et qui portent sur :

- L'échelle de planification villageoise qu'il sera toujours difficile d'appuyer comme le Projet l'a fait d'une façon rapprochée mais coûteuse. La première échelle de planification « reconnue » dans le cadre de la décentralisation est celle des Collectivités locales où s'élabore le Plan local de développement (PLD) devenu le Plan d'Investissement communal (PIC) avec l'Acte III de la Décentralisation. En outre, avec l'avènement de cette nouvelle donne, la mission recommande une amélioration vigoureuse de la collaboration avec les Collectivités locales concernées gage d'un développement local endogène dans la perspective d'une consolidation et d'une généralisation des acquis du Projet ;
- L'accès au crédit est une condition obligatoire pour le financement des activités génératrices de revenus soit pour les initier soit pour les développer. La situation de pauvreté élevée et la forte ruralité de la zone d'intervention du Projet rendent difficile le remboursement des crédits octroyés sans la mise en place d'un dispositif d'incitation tel que l'abaissement des taux d'intérêt et l'appui en matériels agricoles.

D. Recommandations

- Promouvoir et généraliser les approches participatives et la gestion des terroirs ;
- Préparer les conditions d'un partenariat pour cette généralisation avec l'exigence de planification/programmation à l'échelle des Collectivités locales pour intégrer les PLD ;
- Organiser une rencontre d'évaluation conjointe Consortium FADEC Nord/SI, FADEC/MEC Ndiambour, FADEC/MEC Kandala Mbengue et tous les responsables des Associations de Développement communautaire (ADEC) pour faire le point de l'activité crédit ;

- Procéder à la suite de ce travail à l'évaluation du protocole d'accord liant le Consortium FADEC Nord/SI à FADEC/MEC Ndiambour ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation qui détermine les indicateurs qu'il faudra suivre lors de la planification des activités du Projet et le mode d'acquisition des données.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des villages ayant bénéficié des kits de protection phytosanitaires

N°	Communauté Rurale	Village Centre	Villages	Nombre de Kits de protection	Personnes responsables du matériel
1	THIOLOM	DAWAKH	Dawakh	2	
2			Gadaafé	2	
3			Mbenguène	2	
4			Keur Mory Leye	2	
5			Toubé Fall	2	
6			Ndate Fall	2	
7			Ndate Diagne	2	
8			Palène Fall	2	
9			Ndiagne	2	
			Bellakho	2	
10		Diawar Loum	2		
11		NGOUMBALL A	Ngoumballa	2	
12			Mboltogne Sougou	2	
13			Thiéno Ndiaye	2	
14			Keur Thiamba	2	
15			Keur Cheikh Diagne	2	
16			Santhiou thieulbaty	1	
17			Mboltogne	1	
18		KANDALLA	Kandalla	2	
19			Khalbane	2	
20			Keur Medoune	2	
21			Kouré Mbelgore	2	
22			Thialbaty	2	
23			Mbeukeury Mboup	2	
24			Ngueyène Kass	2	
25	Thiéno Peulh		2		
26	BANDEIGNE	NDIEYE SEFOUR II	Ndièye Séfour II	2	
27			Gouye Mbaye Sall	2	
28			Ndièye Séfour I	2	
29			Leundeumane	2	
30			Ndièye Ndiarno	2	
31			Ndièye Peulh	2	
32			Keur Ma Anta Seye	2	

33	THIEPPE	RHONE DEUK	Rone deuk	2	Ifra Mokhtar ka
34		KHININE ALASSANE	Khinine Alassane	2	Idrissa Sow, Thierno Sow
35	DIOCKOUL	LOMPOUL	Lompoul village	2	Mbaye Ndiaye
36		BEGNE PENDA	Begne penda	2	Mbaye Malick Ka, Cheikh Ba,
37	NGOURANE	DJIGNAKH	Djignakh	1	Modou Fall
38		THIECKENE	Thiéckène	2	
39		GEUTY NIANG	Geuty Niang	1	Talla Niang
40		DIOCKOUL FALL	Diockoul fall	1	Malick Fall
				77	3

Annexe 2 : EVALUATION FINALE

Programme Alphabétisation (2012 – 2013)

Village	Dictée	Calcul	Ecriture	Problème	Lecture	Moyenne	Rang
Warrack Njattar	5,5 / 10	4,25/10	7,5/10	5,85/10	5,3/10	5,59/10	4 ^{ème}
Ndiéye Ndiarno	5,29 / 10	8,88/10	6,94/10	7,35/10	4,76/10	6,64/10	3 ^{ème}
Fordiokh	7,21 / 10	8,67/10	4,21/10	06/10	7,53/10	6,72/10	2 ^{ème}
Gnignakh Fall	3,63 / 10	4,63/10	5,04/10	2,18/10	4,36/10	3,96/10	5 ^{ème}
Mérina Mboumbéne	06 / 10	9,68/10	5,84/10	8,28/10	6,36/10	7,23/10	1 ^{er}

Annexe 3 : Calendrier effectif de tournée

Dates	Lieux	Activités	Personnes et Structures rencontrées	Observations
8-06-2015	Kébémér	Séance de recadrage, d'harmonisation et de remise de documents	Equipe du Projet	Validation TDR et Agenda de la tournée de terrain
		Prise de contact	Chefs services forestier, Agriculture et de la Mutuelle de la FADEC / Ndiambour	Echanges très fructueux
9-06-2015	Ndande	Visite de courtoisie	Sous - Préfet	
	Bandeigne	Visite de courtoisie du maire	Porte-parole en charge de la communication représentant le maire absent des lieux	Chef de village de Bandeigne, 2 Conseillers municipaux en charge des commissions domaniale et finances
	Gouye Mbaye SALL	Volet hydraulique et Kits de traitement phytosanitaire	Mbaye KA délégué et membre ASUFOR Ndièye Séfour, Penda Badiane Prdte des femmes et Mbaye SALL formé en maîtrise et usage des kits	
	Leundemane	Volet Hydraulique et Kits de traitement phytosanitaire	Assane Mbengue chef de village, Brane Mbengue délégué membre ASUFOR Ndièye Séfour et Prdte femmes	Plusieurs hommes, femmes et jeunes
	Ndièye Séfour	Volet Hydraulique et Kits de traitement phytosanitaires	Tous les membres du bureau de l' ASUFOR dont Ousmane Ndiaye Président	Voir liste de présence
	Ndièye	Volet alphabétisation	18 personnes dont la Présidente des auditrices et leur accompagnant	Voir liste de présence
	Djiniakh Fall	Plateforme céréalière	20 personnes présentes dont le bureau du groupement des femmes, les deux meuniers et les accompagnants	Voir liste de présence
	Guéoul	Visite de courtoisie	Maire de Ngouran	

10-06-2015	Diokoul Diawrigne	Visite de courtoisie	Ndissé Wade 1 ^{er} adjoint au maire. Bonne appréciation faite sur le projet	70 771 46 01
	Thieppe	Visite de courtoisie	Assane Sow 1 ^{er} adjoint au Maire. Bonne appréciation faite sur le projet	76 288 27 74
	Fordioh	Plateforme céréalière	Seynabou Ndiaye Présidente comité gestion Maty Gueye Trésorière Awa Mbow Secrétaire générale	Voir liste de présence
	Médina Mboubène	Alphabétisation	Rokhia DIA Présidente classe alpha	Voir liste de présence
	Lompoul village	Alphabétisation	Codou DIOP Présidente classe alpha	Diémé ATEF présent
	Sagata Guet	Visite courtoisie	Sous - Préfet, Adjointe Sous - Préfet, Maire de Thiolom Fall, chef de CADL Assistant du maire	77 529 07 16
11-06-2015	Ndièye	Unité de transformation	Visite des locaux et des équipements en stock à Kébémér	
	Palène Fall 4	Volet Hydraulique	Bureau ASUFOR et notables des 2 villages impliqués	Voir liste de présence
	Warack Ndiattar	Volet alphabétisation	Auditrices classe alpha et notables	Voir liste de présence
	Bellaho	Unité de transformation	Visite des locaux et des équipements	